



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 16 MAI 2017

2017-05-139 – 1/4

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 10 mai 2017

L'an deux mille dix-sept le seize mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Marie-Hélène SAGE , Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Éric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Dominique BERNESCUT , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , James SEYNAT , André TITE , Josette TRAVAILLOT

Absents :

Kléber AUDINET, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Sophie CARRERE, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Fabienne ROCHER, Michel VACHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne BERTHOME pouvoir à Marcel BERTHOME, Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Sophie BLANCHETON pouvoir à Michel FOULHOUX, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Agnès SEJOURNET pouvoir à Michel GALAND, Denis SIRDEY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE**COMMUNICATION DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DES ACTES JURIDIQUES PRIS DEPUIS LA SÉANCE DU 28 MARS 2017**

En application de la délibération n°2017-01-007 du 9 janvier 2017 et de la délibération n°2017-01-017 en date du 31 janvier 2017 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Bureau a été amené, conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

BUREAU du 18 avril 2017**ADMINISTRATION GENERALE**

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON

B-2017-04-017 : Adhésion à Gironde Ressources

A l'unanimité, compte tenu de l'intérêt pour La Cali de l'existence d'une telle structure, le Bureau communautaire décide :

- d'approuver la création de « Gironde Ressources »
- d'approuver les statuts de l'agence technique départementale « Gironde Ressources »,
- d'approuver l'adhésion de La Cali à « Gironde Ressources »,
- de proposer la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant,
- de demander à Monsieur le Président de proposer cette adhésion au Conseil communautaire par délibération lors de sa prochaine séance.

ENFANCE, PETITE ENFANCE

Rapporteur : Madame Anne-Marie ROUX

B-2017-04-018 : Caisses d'Allocations Familiales de la Gironde : convention de services "Mon compte partenaire"

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents à l'utilisation du portail « Mon Compte Partenaire » de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde.

B-2017-04-019 : Accueil de Loisirs à Coutras : convention de partenariat avec l'EHPAD

A l'unanimité, afin de définir les modalités de ce partenariat entre l'EHPAD « Primerose » et l'ALSH à Coutras, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention ou tout document afférent.

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

Rapporteur : Monsieur Thierry MARTY

B-2017-04-020 : Mise en œuvre des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics : convention de coopération entre La Cali, le centre intercommunal d'action sociale, la Ville de Libourne, le centre communal d'action sociale de Libourne et le PLIE du Libournais

A l'unanimité, le Bureau communautaire de décider :

- d'acter le principe de mise en œuvre des clauses d'insertion sociale, dans les marchés publics de La Cali, identifiés à cet effet par les services concernés (commande publique, services techniques et opérationnels, politique de la ville),
- d'autoriser Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la politique de la Ville, de l'insertion et du CISPD, à signer la convention de coopération entre La Cali, le CIAS, la commune de Libourne, son CCAS et le PLIE du Libournais sur la mise en œuvre des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics.

SPORTS

Rapporteur : Monsieur Jean Louis ARCARAZ

B-2017-04-021 : Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) : demande de subvention pour le Centre Aquatique

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant à déposer une demande de subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) au titre de l'enveloppe 2017 « équipements sportifs » pour un montant de 1 458 414,00 euros (15% de 9 722 765,00 €) en vue de la réalisation du projet de centre aquatique intercommunal;
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents y afférents.

BUREAU du 9 mai 2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : Monsieur Jérôme COSNARD

B-2017-05-022 : Partenariat avec la CCI Bordeaux Gironde pour une démarche de marketing territorial

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat avec la CCI de Bordeaux.

B-2017-05-023 : Vente d'un terrain à CFA Atlantique : annulation de la délibération

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire annule la délibération n°2016-11-047.

ENFANCE, PETITE ENFANCE

Rapporteur : Madame Anne-Marie ROUX

B-2017-05-024 : Demande de subvention au Conseil Départemental de la Gironde pour le fonctionnement des RAM au titre de l'année 2017

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- solliciter les subventions forfaitaires pour l'ensemble des RAM de La Calé auprès du Conseil Départemental de la Gironde,
- accepter la perception des subventions accordées.

B-2017-05-025 : Modification du règlement de fonctionnement du Multi-accueil Peidenis (modulation de l'agrément de la capacité d'accueil)

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à valider le règlement de fonctionnement intégrant cette nouvelle modulation afin de le diffuser et de l'appliquer à l'ensemble des familles accueillies.

B-2017-05-026 : Modification du Règlement de Fonctionnement du Multi-accueil « Les canailles » à St Germain du Puch

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à valider le règlement de fonctionnement afin de le diffuser et de l'appliquer à l'ensemble des familles accueillies.

B-2017-05-027 : Convention "Passerelle" avec l'Education Nationale pour des enfants en pré-scolarisation

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents afférents. **2017-05-139 - 4/4**

B-2017-05-028 : Demande de financement CAF au titre du Fonds d'Accompagnement "Publics et Territoires"

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les demandes d'aide financière relevant du fonds d'accompagnement « Publics et Territoires » de la CAF.

JEUNESSE

Rapporteur : Madame Sabine AGGOUN

B-2017-05-029 : Appel à projet Politique de la Ville 2017 – Programme Ville Vie Vacances : Demande de subvention relative à une action « semaine du numérique » organisée par l'Espace Jeunes de Coutras

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention,
- d'accepter la perception de la subvention de 4 000 €.

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Monsieur Georges DELABROY

B-2017-05-030 : Convention de partenariat avec l'association Osons Ici et Maintenant et la commune de Génissac

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide :

- d'approuver le principe de ce conventionnement avec l'association Osons Ici et Maintenant et la commune de Génissac ;
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat afférente.

Le Conseil communautaire, en l'absence d'observations, prend acte de ces actes juridiques et décisions, étant entendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 16 MAI 2017

2017-05-140 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 10 mai 2017

L'an deux mille dix-sept le seize mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Marie-Hélène SAGE , Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Dominique BERNESCUT , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , James SEYNAT , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Kléber AUDINET, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Sophie CARRERE, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Fabienne ROCHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne BERTHOME pouvoir à Marcel BERTHOME, Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Sophie BLANCHETON pouvoir à Michel FOULHOUX, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Agnès SEJOURNET pouvoir à Michel GALAND, Denis SIRDEY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE**DECONSIGNATION DES APPELS DE FONDS POUR LA CONSTRUCTION DE LA LGV SEA**

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président,

Vu la convention relative à la desserte ferroviaire des gares de Châtellerault, du Futuroscope, de Poitiers, d'Angoulême et de Libourne signée avec l'État et Réseau Ferré de France, en 2010,

Vu la convention de financement pour la réalisation du tronçon central Tours/Bordeaux de la LGV SEA, prévoyant la participation financière de La Cali, de juillet 2011,

Vu la délibération n° 2015-02-003 du 13 février 2015,

Vu le courrier de la SNCF du 15 décembre 2016 et les grilles horaires concernant la gare de Libourne,

Monsieur le Président rappelle qu'en 2008, l'État avait décidé de faire appel aux collectivités territoriales pour cofinancer 50 % de la part publique et de réaliser cette infrastructure sous forme de concession.

Dans chaque région traversée, les collectivités abritant une gare TGV ont été appelées à participer au financement de l'infrastructure nouvelle, partant du principe que celle-ci contribuerait à apporter un surplus de voyageurs ainsi qu'un gain de temps sur les trajets concernés.

Suite à cette sollicitation, la communauté de communes du Libournais (CCL) s'était prononcée favorablement, dès février 2009, pour sa participation au financement de la construction de la LGV SEA.

La répartition du financement entre les différentes collectivités territoriales prévue dans cette convention fixait la participation de la CCL devenue CALI à 1,954 millions (aux conditions économiques de juillet 2009). Ce versement correspond pour notre collectivité à une mobilisation financière de près de 2,5 M€, en tenant compte du financement de long terme.

À ce jour, La Cali s'est acquittée de chacun des appels de fonds émis par LISEA, le concessionnaire chargé par l'État et RFF de la construction de la LGV-SEA, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Dans l'attente d'un engagement ferme de la SNCF sur la garantie de desserte, La Cali avait décidé par délibération du 13 février 2015 de consigner les appels de fonds à venir. A ce jour, le montant des appels de fonds consignés s'élève à 359 525.13 €.

Plusieurs échanges récents avec des responsables de la SNCF et un courrier du 15 décembre 2016 permettent de dire que les conditions de la garantie de desserte de la gare de Libourne sont désormais respectées.

Ainsi, il convient maintenant de déconsigner les fonds retenus à la caisse de dépôts pour effectuer le versement à la SNCF.

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de décider de la déconsignation des fonds bloqués pour le paiement des appels de fonds pour le financement de la construction de la LGV SEA,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette démarche.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 16 MAI 2017

2017-05-141 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 10 mai 2017

L'an deux mille dix-sept le seize mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Marie-Hélène SAGE , Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Dominique BERNESCUIT , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , James SEYNAT , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Kléber AUDINET, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Sophie CARRERE, Jean Louis D'ANGLADE, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Fabienne ROCHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne BERTHOME pouvoir à Marcel BERTHOME, Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Sophie BLANCHETON pouvoir à Michel FOULHOUX, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Agnès SEJOURNET pouvoir à Michel GALAND, Denis SIRDEY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE**SOUTIEN A LA FILIERE VITICOLE DU TERRITOIRE SUITE A L'EPISODE DU GEL
DANS LES VIGNOBLES DU LIBOURNAIS DES 27 ET 28 AVRIL 2017**

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président,

Considérant le violent épisode de gel qui a touché les 27 et 28 avril les exploitations viticoles du Sud-Ouest, dont celles situées dans le Libournais notamment sur le territoire de La Cali,

Considérant que cette catastrophe naturelle - dont les dégâts sont en cours de diagnostic et d'estimation par les pouvoirs publics et la chambre d'agriculture - est susceptible d'avoir les mêmes conséquences dramatiques sur les récoltes que lors des épisodes comparables en 1991 et 2008 (20 à 100% de la récolte perdue selon les exploitations ; la Chambre d'agriculture de la Gironde estime que, globalement, la moitié du vignoble bordelais est touché),

Considérant l'importance du préjudice porté à l'économie locale tournée de façon très importante vers la viticulture,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (65 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de faire part de ses craintes quant aux conséquences de cet événement météorologiques et souhaite manifester sa solidarité envers les acteurs économiques victimes de ces gelées.
- de s'associer pleinement à toutes les actions et mesures initiées par l'État qui consistent à :
 - demander à la MSA un report du paiement des cotisations sociales ;
 - solliciter auprès de la DRFIP le dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti pour les parcelles touchées, mesure applicable au 1^{er} janvier 2018 ;
 - obtenir un accès au chômage partiel pour d'éventuels salariés
 - se rapprocher des organismes bancaires pour envisager des solutions permettant aux viticulteurs sinistrés de passer le cap.
- de solliciter l'examen, par l'État, de l'opportunité d'une reconnaissance d'un état de calamité agricole pour les zones touchées sur La Cali ;
- d'autoriser Monsieur le Président à s'associer aux Maires, coordonner et relayer les actions entreprises à leur niveau pour toutes démarches afférentes à cette affaire afin de faciliter et permettre l'indemnisation des viticulteurs de notre territoire.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
Communauté d'Agglomération du
Libournais

